



Conseil d'Administration

Kinshasa, le 16 septembre 2024

Président

Dr. Malonga Miatudila

Vice-Président

Prof. Dr. Samuel Mampunza

Trésorière

Dr. Helene Mambu

Directeur Exécutif

Dr. Ngoma Miezi Kintaudi

Membres

1. *Dr. Lawrence Shreshley*
2. *Prof. Dr Antoinette TSHEFU*
3. *M. Antoine KASONGO*
4. *ECC-Pasteur Moise GBEMA*
5. *IMA- Dr. Susan Girois*
6. *Dr. José NKUNI*
7. *Dr. Joachim LUBIBA*

N/Réf: 708/AKK/DIREX/2024

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)
MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE, HYGIENE & PREVOYANCE SOCIALE

Nom de l'Organisation : Groupement SANRU-FDSS-ICHESS-FONLIV

Source de financement : Projet Multisectoriel de Nutrition et de Santé (PMNS)
IDA (Banque mondiale)

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Sélection d'Organisations Non-Gouvernementales (ONG) pour l'Assistance technique de
approches innovantes dans la lutte contre la malnutrition chronique dans la province de
Kwilu

Numéro de Référence : AMI N° : 010/SANRU/FDSS/ICHESS/FONLIV/2024

Date de publication : 17 septembre 2024

Date de dépôt des MI : 17 octobre 2024 à 11 heures (heure de Kinshasa)

A. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis deux décennies, la République Démocratique du Congo fait face à une situation nutritionnelle préoccupante. La prévalence du retard de croissance, qui caractérise des difficultés structurelles et dont les effets sont importants sur le développement cognitif des enfants, et par conséquent sur le capital humain et la productivité économique du pays, a stagné au-dessus de 40% durant les 20 dernières années. Ceci caractérise une situation critique, selon les critères de l'OMS. Plus de deux enfants sur cinq souffrent de malnutrition chronique en RDC, soit environ six millions d'enfants.

C'est ainsi que le Gouvernement de la RDC a obtenu un financement sous forme d'un crédit et un don pour mettre en œuvre le Projet Multisectoriel de Nutrition et de santé afin d'agir sur les déterminants de la malnutrition chronique et inverser les tendances de sa prévalence. Pour sa mise en œuvre, le Groupement SANRU-FONLIV-FDSS-ICHESS a été recruté par le PMNS pour assurer l'offre des interventions de la Nutrition à assise communautaire dans les zones de santé de province du Kwilu ciblées pour cette fin.



L'une des interventions clés dans la lutte contre le retard de croissance est la supplémentation en micro-nutriments auprès des enfants de moins de 5 ans, pour prévenir les carences en vitamines et en minéraux qui peuvent entraîner des problèmes de croissance, de développement mental et affaiblir le système immunitaire des enfants. Ces compléments peuvent aider à améliorer la santé et le bien-être des jeunes enfants qui ne reçoivent pas suffisamment de ces nutriments essentiels dans leur alimentation régulière. La distribution des micro-nutriments en poudre est souvent réalisée dans le cadre de programmes de supplémentation nutritionnelle pour combattre la malnutrition infantile, et se fait habituellement dans les établissements de santé lors de l'activité de CPS

En vue d'apporter l'appui au renforcement de la lutte contre la malnutrition chronique, des approches innovantes sont proposées pour améliorer l'accès des cibles (enfants de 6 à 23 mois) aux intrants et suppléments alimentaires. Le contrat sera signé entre le Groupement et le consultant pour une période de 18 mois.

C'est dans ce cadre que le Groupement recourt à une assistance technique pour appuyer et documenter les bonnes pratiques en matière de la distribution des micro-nutriments en poudre dans les zones cibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires, particulièrement les TDR, la liste des zones de santé d'intervention dans la province du Kwilu et le document de présentation du projet auprès de SANRU ASBL tous les jours ouvrables à partir du 16 septembre 2024 jusqu'au 11 octobre 2024 à l'adresse indiquée ci-dessous, de 09 heures à 16 heures locale de Kinshasa ou par message électronique suivante : procurement@sanru.org.

B. OBJECTIF PRINCIPAL

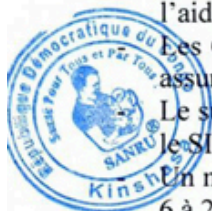
Réduire les barrières à l'accès des enfants de 6-23 mois aux MNPs pour améliorer la qualité de l'aliment de complément des enfants de 6-23 mois, en apportant les vitamines et les minéraux qui manquent en vue de lutter contre la malnutrition chronique.

C. OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Assurer la cartographie ainsi que la géolocalisation des Cellules d'Animation Communautaire (CAC) à l'aide des outils SIG (Système d'Information Géographique) ;
- Assurer la distribution des Multi micro-Nutriments (MNPs) par les CAC ;
- Grâce à l'innovation qu'offre le SIG, assurer le suivi de distribution à domicile des MNPs ;
- Mettre en place un mécanisme soutenu par le SIG consistant à affecter les cibles (gardiens d'enfants de 6 à 23 mois) au réseau de distribution des MNPs (CAC) ;
- Réaliser les enquêtes de satisfaction des bénéficiaires du projet NAC grâce aux outils de suivi et évaluation notamment Kobocollect ou autres.

D. RESULTATS ATTENDUS

- Les Cellules d'Animation Communautaire (CAC) sont cartographiées et géolocalisées à l'aide des outils SIG (Système d'Information Géographique) ;
- Les CAC et les Zones de santé appuyées disposent de stocks suffisants de MNPs pour assurer la distribution auprès des bénéficiaires ;
- Le suivi de la distribution à domicile des MNPs est assuré grâce à l'innovation qu'offre le SIG ;
- Un mécanisme soutenu par le SIG consistant à affecter les cibles (gardiens d'enfants de 6 à 23 mois) au réseau de distribution des MNPs (CAC) est mis en place ;



- Les enquêtes de satisfaction des bénéficiaires du projet NAC sont réalisées grâce aux outils de suivi et évaluation notamment Kobocollect ou autres.

E. DOMAINE/ZONES D'INTERVENTION

Dans le cadre du contrat, les services de nutrition à assise communautaire seront mis en œuvre dans 10 zones de santé au niveau de la province du Kwilu. Les dix zones de santé sélectionnées seront couvertes par un seul Consultant (ONG) qui devra impérativement présenter une équipe d'experts-clés.

« Les Consultants (y compris les partenaires en association) ne peuvent soumettre qu'une seule Proposition, en leur nom propre ou en association ». Les Consultants peuvent s'associer à d'autres organisations pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance.

Dans le cas d'un groupement et/ou l'utilisation des sous-traitants qualifiés, joindre le document y relatif désignant également le chef de file. Il convient de noter que tous les partenaires d'un groupement seront évalués individuellement et seront conjointement et solidairement responsables de l'exécution de l'ensemble des prestations prévues au contrat si le groupement est sélectionné.

F. PROFIL DE L'ONG / GROUPEMENT D'ONG

Toute ONG ou Groupement d'ONG désirant manifester son intérêt doit remplir les critères suivants ;

- Avoir au moins trois ans d'expérience dans le domaine de la mise en œuvre de la Nutrition, y compris dans des contextes de développement, et/ou humanitaire et/ ou post-conflit ;
- Avoir une expérience d'au moins 3 années de collaboration avec le secteur de la Santé (en RDC ou dans un autre pays) dans la mise en œuvre de prestations de services de nutrition/santé ;
- Disposer des ressources matérielles et humaines nécessaires pour l'accomplissement de la mission dont une équipe de projet constituée des personnes avec des qualifications et expériences suffisantes au regard de la mission ;
- Tenir une comptabilité et avoir fait réaliser au cours des trois (3) dernières années au moins un audit financier par des cabinets d'audit reconnus et réputés ;
- Faire preuve d'un bilan positif de mise en œuvre des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux (BM, BAD, UE, DFID, FIDA, JICA etc.).

G. PROFIL DU PERSONNEL-CLE

Trois personnes clés doivent figurer dans l'équipe du Consultant. Il s'agit de :

a. Expert en santé communautaire/Chef d'équipe

- Médecin, Infirmier etc. avec Master en Santé Publique ou équivalent
- Au moins 10 d'expériences de mise en œuvre des projets de santé communautaire et/ou de nutrition

b. Expert en informatique de santé

- Médecin, Informaticien etc. avec Master en Santé Publique ou équivalent
- Au moins 5 ans d'expériences en informatique de santé dans le cadre de la numérisation des approches de santé communautaire

c. Nutritionniste

- Licencié en Nutrition
- Au moins 5 ans d'expériences de mise en œuvre des projets de nutrition



H. CRITERES DE SELECTION

Le dossier de manifestation d'intérêt reprenant la référence du présent Avis est à déposer à l'adresse ci-dessous au plus tard le **17 octobre 2024** à 11 heures (heure de Kinshasa) et doit contenir obligatoirement :

- a. Une lettre de soumission ;
- b. Sous pli fermé chacune, une proposition technique et une proposition financière ;
- c. Une présentation détaillée du Consultant indiquant la dénomination, les personnes de contact, l'adresse physique, les numéros de téléphone, l'adresse électronique, les coordonnées bancaires ;
- d. Les copies des documents juridiques et administratifs (statut notarié, récépissé, agrément, personnalité juridique etc.) ;
- e. Les preuves de réalisation des missions similaires (attestations de bonne exécutions).

Le choix du Consultant se fera suivant la méthode SFQC (Sélection fondée sur la qualité et le coût), Les propositions techniques seront d'abord évaluées suivant le seuil de qualification fixée dans le présent Avis, puis les propositions financières des candidats qualifiés seront ouvertes. La proposition financière dont le montant correspondra à la proposition technique la mieux classée sera retenue, et le consultant qui l'aura soumise sera invité à négocier un marché. **Le seuil de qualification est d'au moins 75% des points.**

I. CRITERES D'EVALUATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET (MI)

- (i) **Expérience pertinente des consultants pour la mission / expérience de l'organisation (i) : 25 points**
- (ii) **Conformité du plan de travail et de la méthode proposés aux Termes de référence : 35 points**
 - a. Approche technique et méthodologie **25 points**
 - b. Plan de travail **10 points**
- (iii) **Qualifications et compétence du personnel clé :**
 - a. Expert en santé communautaire/Chef d'équipe **20 points**
 - b. Expert en informatique de santé **10 points**
 - c. Nutritionniste **10 points**

Total des points pour les trois critères : 100 points

La pondération des scores technique et financier est respectivement de 0,8 et 0,2.

Le dossier rédigé en langue française sera déposé au siège de SANRU, Sis 149 A/B, Boulevard du 30 Juin, Kinshasa - Gombe, avec inscription obligatoire de la référence complète du présent Avis sur l'enveloppe, au plus tard le 17 octobre 2024 à 11 heures (heure de Kinshasa). La bonne présentation des dossiers de Manifestation d'intérêt est exigée !



[Retour à la liste](#)